



16 rue du Moulin
44000 NANTES
T. 02-40-41-95-46
F. 02-40-41-59-83
Syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr
SITE : www.cgt-nantes.fr

CTP du 16 juin 2014



1. INTRODUCTION

1.A – Approbation du procès verbal du CTP du 20 janvier 2014:

Pour : élus (11), CGT (3), CFDT (4), FO (2), CFTC (1), UNSA (1)

2. GESTION DE L'EMPLOI

2.A – Modification des effectifs et dispositions diverses

2.A.1 Tableau de suivi des effectifs Ville et CCAS : créations, suppressions

Le dossier porte sur l'évolution des postes pour la période de février 2014 à juin 2014. Le solde est de - 11 postes pour la Ville et - 1 poste pour le CCAS.

Votes :

Pour : élus (11),

Contre : FO (2)

Abs : CGT (3), CFDT (4), CFTC (1), UNSA (1)

2.B – Apprentissage 2014-2015 : avis sur les projets d'apprentissage

Comme chaque année, la collectivité souhaite renouveler des projets d'apprentissage dans les services municipaux (24 Ville de Nantes et 3 au CCAS). Ces contrats débiteront au 1^{er} septembre 2014. Les projets ont été validés à la Direction de l'Education, Développement Culturel, DEMS, DRH, DPE, DPCG et SEVE.

Votes :

Pour : élus (11), CFDT (4), CFTC (1), UNSA (1), FO (2), CGT (3),

2.C – Présentation du rapport sur l'Etat de la collectivité (pour information)

La Municipalité présente un rapport réglementé par la Préfecture concernant les effectifs, le temps de travail, les rémunérations, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, la formation et les droits sociaux. Des précisions seront apportées ultérieurement concernant le contenu des informations. Ce document n'est pas soumis au vote.

2.D – Ajustement dans la mise en œuvre du régime indemnitaire emploi – catégorie C (pour information)

Un moratoire sera proposé en septembre concernant la mise en œuvre de la 2^{ème} étape du Régime Indemnitare Emploi, notamment sur le régime indemnitaire de grade.

3. DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION ET AUX TERRITOIRES

3.A – Direction des Etablissements Médico-Sociaux : nouvelle organisation des EHPAD Pirmil et Fonteny

Les principales modifications proposées portent sur les activités du secteur restauration, lingerie et les équipes d'hébergement et de soins. L'EHPAD Hirondelle de Sèvres (ex-Pirmil) ouvre en décembre 2014 et les travaux de l'EHPAD Fonteny seront terminés pour le premier semestre 2016. L'effectif de l'EHPAD Hirondelle de Sèvre sera de 39,48 ETP et Fonteny 39,92 ETP (équivalent temps plein).

Votes :

Pour : élus (12), CGT (3), UNSA (1), FO (2),

Abstention : CFDT (4), CFTC (1),

3.B – Direction des Etablissements Médico-Sociaux : évolution de l'organisation de l'UPQR

Les objectifs pour 2014 sont l'amélioration de la prestation repas et l'actualisation du plan de maîtrise sanitaire. Pour ce faire, il est proposé la mise en place de deux responsables d'équipe (un responsable de production cuisinier et un responsable logistique). Ils seront recrutés en septembre 2014.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1), CFDT (4), CFTC (1)

Abstention : CGT (3), FO (2)

3.C – Direction des Etablissements Médico-Sociaux : nouveaux plannings de travail pour le personnel soignant des EHPAD

Il s'agit de la présentation des nouveaux plannings des soignants en EHPAD qui tient compte de l'augmentation des effectifs dans les structures. Dans le même temps, une redéfinition des tâches sera proposée.

Votes :

Pour : élus (12)

Abstention : CGT (3), CFTC (1), UNSA (1)

Contre : CFDT (4), FO (2)

3.D – Direction des Etablissements Médico-Sociaux : évolution organisationnelle du Pôle Social

Les plannings de travail sont modifiés afin d'assurer la présence de travailleurs sociaux pour une vacation de 4h le samedi. Cela répond à des objectifs de veille sociale et technique. Cette organisation est effective depuis le 12 avril 2014. Une évaluation de ce dispositif est prévue après 6 mois de fonctionnement.

La CGT s'interroge sur cette organisation qui ressemble à une astreinte mais qui est intégrée dans le planning de travail. Nous avons demandé que le protocole ARTT s'applique et que les modalités de paiement ou de récupération du temps effectué soient au choix de l'agent.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1), CFDT (4)

Abstention : CFTC (1)

Contre : CGT (3), FO (2)

3.E – Direction des Services Généraux : ajustement de l'organisation

Il s'agit de la création d'un service de coordination de la commande publique composé d'un poste de catégorie A, responsable du service, et d'un poste de catégorie B, assistant marchés publics.

La CGT dénonce une organisation à effectif constant avec une charge de travail plus importante notamment pour les chefs de projets et les cellules de gestion.

Votes :

Pour : élus (12),

Abstention : CFDT (4), CFTC (1), UNSA (1)

Contre : CGT (3), FO (2)

3.F – Mission Santé Publique : mise en place d'un dispositif d'astreinte pour l'établissement des Bains Douches Municipaux

Ce dossier concerne l'officialisation d'astreintes pour les cadres des Bains Douches, afin de sécuriser le fonctionnement de l'établissement et d'apporter un soutien à l'équipe. Elles auront lieu le samedi de 8h à 16h30 et le dimanche de 8h45 à 13h45.

Ces astreintes seront effectuées 1 week-end sur 5 par le responsable du service, une des trois responsables de Pôle et la Directrice de la Santé Publique.

La CGT se questionne sur l'organisation précédente des atreintes.

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1), CFDT (4), CFTC (1), FO (2),

Abstention : CGT (3)

3.G – Direction des Solidarités : mise en place d'une permanence le samedi matin au restaurant social Pierre Landais

Une permanence est mise en place le samedi matin au restaurant Pierre Landais de 11h45 à 14h15 pour les travailleurs sociaux.

De même que pour le CHR, la CGT s'interroge sur ce temps contraint du samedi qui est intégré dans le planning alors qu'il devrait être considéré comme du temps supplémentaire et rémunéré comme tel (Protocole ARTT).

Votes :

Pour : élus (12), UNSA (1), CFTC (1), CFDT (4),

Abstention : CGT (3)

Contre : FO (2)

4. DIRECTION GÉNÉRALE À LA CULTURE

4.A – DECA : Modalités d'ouverture des établissements culturels dans le cadre de Voyage à Nantes 2014

Afin d'assurer une continuité dans le parcours culturel et touristique aux visiteurs, la collectivité modifie les horaires afin d'harmoniser les 3 établissements concernés, le Musée des Beaux Arts, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée Jules Verne ainsi que l'espace Jacques Demy et le planétarium.

Comme lors du CTP du 18 avril 2013, aucun planning ne nous est présenté dans ce dossier, ce que nous déplorons.

Pour la CGT, c'est une dérogation supplémentaire au protocole ARTT.

Votes :

Pour : élus (12)

Abs : CFDT (4), FO (2) CGT (3), UNSA (1), CFTC (1)

4.B – DECA : Musées des Beaux Arts : Elargissement des horaires des nocturnes

Le dossier qui nous est présenté est reporté, à la demande des organisations syndicales, faute d'éléments.

4.C – DECA : Musée des Beaux Arts et Muséum : requalification des postes de Responsable d'équipe accueil et surveillance

La collectivité propose de requalifier les postes de responsable d'équipe (3 au Musée des Beaux Arts et 3 au Muséum) au grade d'agent maîtrise à compter du 1^{er} juillet 2014. Ces postes étaient jusque là pourvus par des adjoints du patrimoine. Pour la CGT, cette situation aurait dû être anticipée, afin d'éviter des disparités entre les agents de la Mairie de Nantes. Des adjoints du patrimoine n'auraient pas dû effectuer des missions d'encadrement mais gérer ce type de situation après-coup ne permet plus d'ouvrir les postes en appel à candidature interne, ce qui est regrettable.

Votes :

Pour : élus (12)

Abstention : CFDT (4), CGT (3), CFTC (1), FO (2), UNSA (1)

4.D – DPARC : Gestion des agents Ville de Nantes détachés au VAN (pour information)

Ce dossier aborde la gestion des agents de la Ville détachés à la SPL concernant l'indemnité de maintien de rémunération. Les réponses apportées au cas par cas satisfont les agents.

5. DIRECTION GÉNÉRALE TERRITOIRES ET PROXIMITÉ

5.A – SEVE : Entité Accueil et Surveillance : évolution du dispositif d'astreinte

Il est proposé sur la base du volontariat d'élargir l'astreinte opérationnelle à l'ensemble des cadres de proximité du SEVE avec des rotations de 7 à 9 semaines.

La CGT a exprimé ses inquiétudes sur le fait que par manque de volontaires, des agents pourraient être désignés d'office, et sur le fait qu'ils ne disposent pas toujours des informations suffisantes pour intervenir dans les secteurs.

Votes :

Pour : élus (12), CFTC (1), UNSA (1), FO (2)

Abstention : CFDT (4), CGT (3)

6. DIRECTION GÉNÉRALE FINANCES ET GESTION

6.A – Direction Bâtiment Architecture Travaux Ingénierie : Pôle Maintenance et Ateliers : reprise de la maintenance d'une partie du patrimoine du CCAS de Nantes (pour information à VDN)

Ce dossier concerne les ajustements organisationnels au sein du BATI PMA suite à la mutualisation de la maintenance du patrimoine du CCAS.

Ce dossier est présenté pour information et n'est donc pas soumis au vote.

6.B – Direction Bâtiment Architecture Travaux Ingénierie : modification des horaires de fonctionnement des services du Pôle Maintenance et Ateliers (pour information à VDN)

Il s'agit d'une présentation des modifications d'horaires de fonctionnement des services au pôle maintenance et ateliers.

Ce dossier est présenté pour information et n'est donc pas soumis au vote.

7. DIRECTION GÉNÉRALE SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

7.A – Direction du Protocole : évolution organisationnelle de la fonction logistique et son/vidéo (pour information à VDN)

Il s'agit d'une présentation de la nouvelle organisation de la fonction logistique et son-vidéo avec la proposition de nouveaux horaires de travail et d'un dispositif d'astreintes

Ce dossier est présenté pour information et n'est donc pas soumis au vote.

